

Faits saillants des prévisions budgétaires 2025 et du plan triennal des immobilisations 2025- 2026-2027

Objectif visé par le conseil municipal au moment de faire la préparation des prévisions budgétaires :

La préparation du budget 2025 fut difficile considérant l'inflation connue qui est toujours d'actualité et qui influence grandement les dépenses engendrées par les différents services municipaux. Également, le fait que la municipalité est en période de négociation de la nouvelle convention collective 2025-2029.

Revenus, taux de taxation et compensation pour services

Le conseil municipal a été dans l'obligation d'augmenter son taux de taxation de 0.515 \$ en 2024 à 0.535\$ en 2025. Plusieurs facteurs contribuent à cette hausse dont les changements liés à la négociation de la nouvelle convention collective qui permettra de faciliter l'embauche et la retenue de nos employés et également la croissance des dépenses opérationnelles. Bien que le conseil ait tenté de réduire au maximum les impacts, il en demeure tout de même une augmentation générale du compte de taxe d'en moyenne 3.7%.

Le taux de taxes relatif à l'eau potable est quant à lui maintenu à 205\$. Toutefois, le taux de taxes liés aux eaux usées passe de 230\$ à 250\$ puisque des travaux de vidange des boues sont devenus nécessaires en 2025. Quand au taux relatif aux matières résiduelles, celui-ci passe de 212\$ à 214\$ pour un immeuble résidentiel.

Il faut comprendre que la particularité de notre vaste territoire, éloigné des grands centres peut nous amener un lot d'imprévus et que dans notre situation, nous devons toujours garder en tête que nous devons conserver notre autonomie, notamment au niveau du déneigement et des opérations de voirie.

Ce besoin de maintenir notre autonomie nous amène ainsi à investir davantage en matière de véhicules, équipements et machinerie lourde. Bien que ces investissements soient très coûteux, il en résulte tout de même des avantages importants sur les coûts, mais surtout sur le niveau de service que nous sommes en mesure d'offrir aux citoyens.

Projets et investissements

Ainsi, tel que mentionné précédemment et face au vieillissement de sa flotte de véhicules et d'équipements, la municipalité se doit de procéder à certains investissements. Voici un résumé des quelques projets d'investissements prévus :

Divers investissements aux bâtiments municipaux (ajout ou maintien), soit :

- Poursuite du projet de travaux d'amélioration de la ventilation/climatisation au bâtiment situé au 10, rue Jonathan.

Achat d'équipements et véhicules lourds

- Achat d'un camion à ordures
- Remplacement du camion de services
- Achat d'une remorque de transport pour la mini-pelle
- Achat d'équipements pour améliorer la sécurité au travail

Améliorations aux parcs et espaces verts :

- Restructuration de nos espaces récréatifs
- Suite du projet de terrains de pickleball et du projet de circuits à vélo
- Ajout d'améliorations aux aménagements paysagers existants

Améliorations aux installations de l'hygiène du milieu :

- Suite de la mise à niveau de certaines stations de pompage avec ajout de télémétrie
- Mise à niveau du réservoir d'eau potable – pompe incendie
- Vidange des boues

Améliorations/réfections aux infrastructures routières (incluant aqueduc, égout)

- Différents tronçons routiers (Rang Lac Caché, Rang du Lac-à-Jos-Bob, Chemin Vallée – portion municipale)

« Une analyse continue nous permet de réaliser les projets en fonction de l'évolution des besoins et des ressources financières disponibles. Nous nous assurons continuellement de faire le maximum de projets et d'investissements au moindre coût, et ce en assurant de maintenir, voire rehausser la qualité des services offerts. »

**"Axé sur
le bonheur"**